

focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations



N°0109 | du 23 Avril au 07 Mai 2014

Offre spéciale

- HUAWEI G3621L (Double SIM)** 11 900 F CFA + 5 000 F de crédit offert vers Movo
- BlackBerry 9220** 95 000 F CFA + 2 mois d'abonnement BlackBerry offert
- Alcatel OT 132** 8 900 F CFA + 1KR de connexion
- Alcatel OT 232** 9 500 F CFA + 1KR de connexion
- Alcatel OT 217D** 10 000 F CFA + 1KR de connexion
- HUAWEI G1 101** 4 500 F CFA + 1KR de connexion

moovlove
Nos offres pour emballer vos coeurs !

no limit

groupe **etisalat**

CONFIDENTIEL :

ALBERTO ET NATHANIEL OLYMPIO, LES NEVEUX DE GILCHRIST SE LANCENT EN POLITIQUE



Enfin les hommes qui se cachaient derrière l'Appel des Patriotes ?

POLITIQUE

P.3

Le CST reprend les manifestations de rue

SOCIÉTÉ

P.4

Construction anarchique d'immeubles :

Ces géants aux pieds d'argile qui menacent la sécurité des populations



Hécatombe sur les routes : les chiffres qui font peur

Le gouvernement part en guerre contre les accidents de la circulation P.P. 5,6

VLISCO
SINCE 1846

Le Vrai, L'Original

Depuis 1846, nous créons des pagnes exclusifs qui ont marqué de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Rellet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de *Hollandais*. À ce jour, nous sommes toujours la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais.

Editorial

Infos N°0109 | du 23 Avril au 07 Mai 2014

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

METTRE FIN AU DÉCOMPTE MACABRE

La route togolaise a encore frappé. Plus d'une quarantaine de morts à Talo, localité située au sud de la ville d'Atakpamé, environ 164 kms au nord de Lomé, la semaine dernière. L'un des plus lourds bilans depuis l'instauration des mécanismes statistiques. La raison de ce drame national : des erreurs et défaillances humaines. La situation devient plus qu'alarmante puisque rien que sur le premier trimestre, nous en sommes à plus de 150 morts ; et au-delà de 3335 en 5 ans. Inacceptable pour un pays jeune comme le nôtre, dont la première richesse est sa population qu'il ne peut pas se permettre de perdre à cause d'accidents évitables. Négatif pour l'économie nationale parce que décourageant les usagers commerçants, qui empruntent régulièrement nos différents axes routiers dans l'exercice de leur métier.

Il faut donc une thérapie de choc pour mettre fin à ce décompte macabre et préserver des vies humaines sur nos routes. Le gouvernement a promptement réagi, comme à l'accoutumée, pour porter secours et assistance aux victimes et à leurs familles. Le déplacement sur le terrain de plusieurs ministres exprime sans doute l'intérêt que portent les autorités à cette tragédie devenue récurrente. Des mesures ont été annoncées, notamment l'interdiction pour les véhicules assurant le transport interurbain de passagers de plus de 12 places et les camions remorques ou semi-remorques de circuler entre 18h30 et 5 h. Pas sûr cependant que cela suffise pour arrêter l'hémorragie. Car au-delà de ces solutions conjoncturelles, il faut davantage des réformes et pratiques structurelles, qui elles seules garantiront, une vraie sécurité routière et éviteront que les automobilistes ne prennent les routes, la peur au ventre parce que guettés par la mort à chaque kilomètre, à chaque carrefour.

Deux directions doivent être simultanément et nécessairement suivies pour ne pas paraître parier sur du cosmétique mais plutôt engager une réflexion de fond pour mettre fin au fléau.

D'abord la prévention. Il s'agit d'informer et de sensibiliser l'opinion, dès les cours primaires, sur les bonnes pratiques et les meilleurs comportements à adopter sur la route. Les éléments basiques du code de la route doivent pouvoir être intégrés au programme scolaire. Mais c'est en faveur des usagers que ces campagnes devront être davantage systématisées en vue de leur faire comprendre les risques. Que ce soit sur les médias ou à travers des affiches installées sur les voies, le rappel des règles élémentaires doit être omni présent. Bien évidemment, cette prévention n'aura de sens et un impact réel que si elle est associée à la répression, selon le vieil adage qui veut que « la peur du gendarme soit le commencement de la sagesse ».

Ainsi, les contrôles, qu'ils soient techniques, flottants ou non, doivent véritablement en être un et non plus de simples formalités qu'on réussit, grâce à quelques pièces de monnaie ou de billes de banques. L'excès de vitesse, les surcharges, le téléphone au volant, la violation des feux tricolores, l'absence du casque ou de la ceinture, le non respect des dispositions du code de la route etc. sont des comportements à risques devant être effectivement et sévèrement sanctionnés, sans concession.

Une véritable police de la route, avec des moyens adéquats et sourde aux sirènes de la corruption, sera très efficace dans ce combat devenu un impératif catégorique. La mise en œuvre de cette politique de fermeté et de répression sera probablement impopulaire, lorsque des automobilistes indécents et dangereux répondront de leurs actes et seront punis. Mais la préservation des vies, statistiques à l'appui, vaudra tous les discours pour faire taire la polémique. Il n'y a pas d'autres choix !

CONFIDENTIEL :

Alberto et Nathaniel OLYMPIO, les neveux de Gilchrist se lancent en politique

Enfin les hommes qui se cachaient derrière l'Appel des Patriotes ?

Selon des informations confirmées par plusieurs sources, les frères Alberto et Nathaniel Olympio, neveux de Gilchrist Olympio ont décidé de se lancer dans l'arène politique togolaise. Ainsi, depuis courant deuxième semaine d'avril, ces inconnus de l'opinion, ont créé une formation politique dénommée le Parti des Togolais (P.T.) Ils entendent participer activement à la vie publique et comptent présenter un candidat à la prochaine élection présidentielle. Décrit par certaines sources comme étant un homme déterminé, Alberto Olympio compterait sur sa fortune supposée pour s'imposer rapidement sur l'échiquier, avec un positionnement dans l'opposition et une particularité : celui d'avoir un projet programmatique, au contraire de la plupart des leaders de l'opposition.

Mais sur l'homme, on en sait à ce jour très peu de choses si ce n'est qu'il vivrait entre l'Europe et la Côte d'Ivoire et sur ses « prospères affaires ». « C'est encore un de ces aventuriers perdus dans les difficultés européennes et qui, découvrant subitement sa terre d'origine, croit pouvoir y prospérer en se posant en sauveur. On en a vu avant lui ; on en verra après » moque un dirigeant de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), qui nous a confié ne pas « craindre ce nouveau concurrent » avec le risque de leur faire de l'ombre dans la course à 2015. En tout cas, certaines têtes connues du monde politique togolais n'ont pas fait cette même lecture et ont déjà choisi de rejoindre le P.T.

C'est le cas de Guillaume Coco, ex-président de la jeunesse d'OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire). L'ancien compagnon d'Agbéyomé Kodjo occupera désormais le poste de chargé de la mobilisation et de l'organisation au sein du Parti des Togolais. La surprise vient de Fulbert Attisso, désigné au poste de secrétaire général.

L'APPEL D'ALBERTO

L'officialisation de cette formation et la confirma-



tion de l'engagement en son sein de Fulbert Attisso, raviveront la polémique sur son Appel des Patriotes. Depuis le début, les formations politiques qui se montraient hésitantes et suspicieuses face à sa démarche, soutenaient que derrière le confrère, se cachait en réalité une personnalité qui se dévoilerait plus tard. Cette information risque donc de donner raison à un parti comme l'ANC qui a toujours refusé d'intégrer le schéma prôné par monsieur Attisso, n'étant pas convaincu de sa sincérité et ne souhaitant pas faire le lit de ses ambitions.

Pourtant, les proches du journaliste continuent à affirmer que l'appel des patriotes reste son initiative, avec des motivations citoyennes, en dehors de tout calcul pour lui-même ou pour un mandant. Cet observateur avance quant lui sa conviction selon

laquelle, Fulbert Attisso aurait lâché ses « amis » de l'Appel des Patriotes pour s'engager au P.T. Ce qui expliquerait selon lui, les attaques quasi systématiques dont il fait l'objet depuis quelques semaines, commanditées par ses anciens soutiens.

Après donc Gilchrist Olympio, le sulfureux Harry Olympio, c'est le tour des frères Alberto et Nathaniel de s'essayer en politique au Togo.

L'histoire a cependant montré que les Togolais se donnaient rarement aux nouveaux venus sur l'échiquier. Peut-être parient-ils sur une évolution des mentalités. Mais à un an de la présidentielle, le pari semble osé et périlleux, quasi intenable. Non pas seulement à cause des travaux d'Hercule qui consistera à affronter le pouvoir en place, bien implanté dans le pays, sûr de son

fait, ragaillardisé par les réalisations socio-économiques en cours et encouragé par son score lors des dernières élections législatives. Mais aussi et peut être surtout, par rapport aux difficiles relations qu'ils devront entretenir avec leurs pairs de l'opposition. Ceux-ci, jaloux de leur position, voient toujours d'un très mauvais œil toute nouvelle tête, prétendant pouvoir réussir là où eux ont échoué depuis une vingtaine d'années : battre le parti au pouvoir et réussir l'alternance.

Aussi, le premier défi auquel les Olympio feront face avec très peu de chances de le gagner à court terme, c'est d'exister et de survivre sans trop de dégâts, face aux attaques multiformes qui viendront assurément de ce qui est supposé être leur propre camp.

NOUVEAU PACK 3XL

Partage Internet par Wi-Fi

Débit Internet jusqu'à 2.8 Mb/s

Une belle idée cadeau à prix cadeau

- Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
- 2 000 F/mois de crédit de communication
- 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go

Le tout sur 6 mois en rechargeant au moins 5000 F/mois

PACK 3XL, 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F

INFOS : 112

Le CST reprend les manifestations de rue

✎ Ayi d'ALMEIDA

Le 26 avril prochain, veille de la célébration de la fête de l'indépendance togolaise, le Collectif Sauvons le Togo (CST) appelle à une manifestation dans les rues de la capitale, renouant ainsi avec une habitude un peu abandonnée depuis les dernières élections législatives. Il semble que le collectif n'a pas su tirer toutes les leçons de ses échecs passés, aussi bien en termes de mobilisation qu'en ceux électoraux, reprenant les mêmes vieilles ficelles.

Selon le Coordonnateur du CST, Me Zeus AJAVON, le choix du 26 avril n'est pas fortuit. Il s'agit de rappeler les objectifs des pères fondateurs qui ont combattu pour l'indépendance du pays, ceux d'accéder à la liberté. Cela passerait par la mise au goût du jour de l'aspect spirituel de la lutte qui, estime-t-il, aurait disparu. Ce sera l'occasion, a-t-il martelé, pour le peuple togolais tout entier d'exiger que les conditions de vie des populations ainsi que les méthodes de gestion du pays soient améliorées. Mais également de réclamer que les réformes soient faites.

Et c'est là l'une des faiblesses des appels à mobilisation du CST. Outre leur caractère récurrent qui a fini par lasser bon nombre de ses sympathisants, même parmi les plus irréductibles, réduisant à leur portion congrue la foule des manifestants du début, il faut ajouter l'illisibilité des mots d'ordre ; confondus à une sorte de liste à la Prévert, un fourre-tout. Ainsi par exemple, pour la manifestation du

26 avril, il sera demandé notamment : la mise en œuvre immédiate des réformes politiques constitutionnelles et institutionnelles prescrites par l'APG ; la restauration de la Constitution initiale de 1992 ; (deux revendications par ailleurs contradictoires), l'organisation des élections locales cette année 2014, la satisfaction inconditionnelle et immédiate des revendications que font valoir tous les secteurs actuellement en lutte, l'arrestation inconditionnelle et immédiate des exécutants et commanditaires de l'incendie criminel des grands marchés de Lomé et de Kara.

De fait, aux exigences politiques viennent se greffer des questions purement sociales dévolues en principe aux mouvements syndicaux, posées de façon globale dans une espèce de démarche attrape-tout. Avec en prime des sujets d'ordre judiciaire. Si les dirigeants du Collectif justifient cela par la nécessité d'embrasser tous les problèmes pour ratisser large, il n'en



demeure pas moins que l'inconvénient est que « trop de mots d'ordre tuent le mot d'ordre » et démobilisent. Les expériences antérieures en sont la parfaite illustration ; les manifestants en tous temps et en tous lieux étant davantage mobilisés autour d'un thème clairement défini et auquel ils peuvent s'identifier, avec la perspective de le voir aboutir.

En tout état de cause, après la désillusion des élections législatives marquées par le gain de moins de 20 sièges sur les 91 que compte l'assemblée nationale et les difficultés rencontrées dans le Togo profond par la délégation de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), cheville ouvrière du CST, conduite par son leader Jean-Pierre FABRE qui s'est rendu compte du peu d'implémenta-

tion et d'audience de sa formation dans la zone septentrionale, le 26 avril sera un jour de défi pour Zeus Ajavon et ses amis. Un test grandeur nature sur leur capacité à convaincre beaucoup de Togolais que battre encore le pavé fait partie des solutions. Que le faire sous leur leadership reste l'unique alternative. Au sortir de la période pascale et à la veille de la célébration du 27 avril, le pari semble périlleux, beaucoup de nos compatriotes ayant intégré que le choix de la rue, qui a été pendant longtemps le seul adopté par ce regroupement, était stérile. La volte-face de Jean-Pierre Fabre qui, endossant son costume de leader de l'opposition, s'était engagé dans une démarche de dialogue et de réchauffement des relations avec le pouvoir, a contribué également à renforcer cette opinion.

L'AFFAIRE DES 500 MILLIONS :

La poignée de mains entre le président de la République Faure Gnassingbé et le leader de l'opposition, a sonné le glas et soldé le contentieux électoral jusque-là brandi par Jean-Pierre Fabre pour refuser de reconnaître la légitimité du Chef de l'Etat. Les derniers développements de l'actualité nationale ont conforté cet état de fait. L'opinion s'en est saisie et cela impactera forcément la mobilisation de samedi. Tout comme l'affaire des 500 millions, mal gérée par l'ANC qui a voulu la taire avant d'être obligée de communiquer là-dessus face aux coups de boutoir de la presse qui en faisait ses choux gras. Que dire des révélations de l'UFC (Union des Forces de Changement) sur les postures qui ont été celles des dirigeants actuels du parti de monsieur Fabre et que l'on voit aujourd'hui sous une nouvelle lumière, avec les dossiers rendus publics par Gilchrist Olympio. Autant d'éléments qui risquent de jouer en défaveur de la mobilisation. De fait, on mesurera samedi prochain, les conséquences et l'impact qu'ont eus toutes ces affaires sur l'opinion des militants et sympathisants, parfois fanatisés du CST.

Banque Mondiale :

✎ Lola AKOMATSRI

4 milliards FCFA pour la construction d'un Centre d'Excellence sur les Sciences Aviaires à l'Université de Lomé

Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale va financer la construction de 19 centres d'excellence au sein d'universités localisées dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Le Togo pour sa part va se voir doter d'un centre sur les sciences aviaires à l'Université de Lomé. Le tout pour une valeur de huit (08) millions de dollars US soit près de 4 milliards FCFA.



Ce projet phare de Centres d'Excellence Africains (CEA), vise à doter les étudiants du continent de compétences scientifiques et techniques de pointe. Financé par des crédits de l'Association Internationale de Développement (IDA) à 150 millions de dollars, le projet CEA couvrira huit pays à savoir le Nigéria, le Ghana, le Sénégal, le Bénin, le Burkina Faso, Cameroun, la Gambie et le Togo.

« Je me réjouis de soutenir la création de ces centres d'excellence parce qu'il s'agit d'un pas de plus vers la création d'établissements supérieurs de niveau

international sur le continent» a déclaré Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour la Région Afrique. « Il n'y a pas, à mes yeux, de meilleure façon de doper l'économie des pays africains, créer des emplois et soutenir la recherche, que de former de jeunes diplômés dans des filières très recherchées comme le génie chimique, l'agronomie ou la lutte contre les maladies infectieuses», a-t-il ajouté.

L'Afrique connaît en effet de graves pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs en plein essor comme les industries

extractives, l'énergie, l'eau et les infrastructures, mais aussi la santé et les télécoms. Ainsi, faute d'avoir suffisamment de travailleurs qualifiés dans le secteur extractif, le pétrole et les minerais extraits sur le continent sont expédiés ailleurs pour être transformés, ce qui pénalise les industries africaines et, par ricochet, le marché de l'emploi. L'Afrique manque aussi cruellement de personnel de santé formé capable d'offrir des services de qualité aux futures mères. Une

situation qui peut expliquer en partie le niveau toujours dramatiquement élevé du taux de mortalité maternelle en Afrique (500 décès pour 100 000 naissances vivantes).

Les nouveaux CEA financés par la Banque mondiale représentent une solution régionale intégrée, économique et efficace visant à renforcer l'offre de services de R & D, dans un contexte de budgets publics restreints. La coordination et le partage de connaissances entre les 19 CEA seront assurés via l'Association des universités africaines (AUA), un partenaire régional incontournable qui a reçu, à cet effet, une subvention de 5 millions de dollars.

« Les étudiants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ont impérativement

besoin de programmes scientifiques et technologiques de qualité pour pouvoir se positionner sur les marchés régionaux et mondiaux de l'emploi, sachant qu'aucune université de la région ne figure actuellement dans les palmarès consacrant les 500 meilleurs établissements de la planète », a souligné Peter Materu, responsable du secteur de l'éducation pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale à la Banque mondiale.

« Le projet de centres d'excellence africains est une initiative gagnant-gagnant, car elle va aider les jeunes à satisfaire leurs aspirations sans devoir s'expatrier et elle va aider les entreprises à trouver des profils pointus sans devoir faire appel à des expatriés et, ce faisant, à renforcer leur compétitivité sur les marchés internationaux », précise-t-il.

Construction anarchique d'immeubles : Ces géants aux pieds d'argile qui menacent la sécurité des populations

✎ Kossi THEMANO
(stagiaire)

Depuis quelques années, des immeubles bafouant les normes architecturales, poussent comme des champignons à Lomé et dans les villes de l'intérieur du Togo. Plusieurs de ces bâtiments, peu après leur finition, se fissurent et connaissent une dégradation rapide. Plus grave, certains peinent à tenir debout et s'écroulent littéralement. Cette situation interpelle au jour le jour l'autorité publique, de même que les citoyens dans leur ensemble, mais surtout les professionnels des métiers de l'architecture et de l'urbanisme.

Le 03 Octobre 2012, Lomé s'était réveillée avec la terrible nouvelle de l'effondrement d'un immeuble de quatre étages à Amadahomé, quartier situé dans la banlieue nord-ouest de la ville. Bilan: deux morts et deux blessés graves. Les victimes étaient principalement des ouvriers travaillant à la construction de l'immeuble. Mais c'est l'année 2013 qui va enregistrer le plus d'effondrement d'immeubles avec un lot important de victimes. Entre Avril et fin Décembre de la même année, trois (03) immeubles se sont écroulés comme des châteaux de cartes causant la mort de deux (02) personnes et faisant une dizaine de blessés graves.

L'écroulement des dalles, des clôtures et parfois de toute une maison juste après une pluie, constituent le lot quotidien des habitants de certains quartiers de Lomé. Kégué-Zogbé-dji, Agoé et surtout Adidogomé sont quelques uns des quartiers dans lesquels se produisent régulièrement ces accidents.

Ces drames interviennent souvent avant même la fin du chantier. Négligence et défauts de construction en sont les causes principales.

Selon un éminent architecte togolais, la négligence des normes est à l'origine de 95% de ces accidents. « L'ignorance de certaines étapes du job d'un architecte paie cash. On ne peut ne pas étudier ni le milieu ni le terrain, en bref ne pas observer des préliminaires avant une construction, et prétendre construire un bâtiment sécurisé » affirme-t-il. Quand un novice dirige un chantier, poursuit-il, il est quasi impossible qu'il ajuste normalement le dosage des matériaux.

Le président de l'Ordre National des Architectes du Togo (ONAT), M. Nicolas Kossi Akidjetan, avait dressé le même constat en 2012 sur les lieux du drame d'Amadahomé. Il mettait en cause le non respect des normes de qualité dans l'effondrement de l'immeuble. « Le ciment n'est pas dosé, les fils de fer utilisés pour le béton ne sont pas ceux convenables à un immeuble de ce genre, les fondations ne sont pas stables, rien n'a été respecté sur le plan architectural », expliquait le président de l'ONAT.

Face à ces défaillances techniques, la question d'obtention du permis de

construire, se pose.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE: LUXE OU NÉCESSITÉ?

Le permis de construire est une autorisation administrative délivrée par l'autorité compétente. Le maire de la commune concernée ou le Président de la délégation spéciale est l'autorité habilitée. Ce document est nécessaire pour une nouvelle construction ou pour modifier une construction existante. Il est en quelque sorte l'acte de naissance de la construction, sans lequel elle est considérée comme inexistante.

La demande se fait avec un formulaire type qu'on peut retirer au Département du Permis de Construire de la mairie. Un dossier en 4 exemplaires, constitué du titre foncier ou des trois tampons du bâtiment, du plan général de la construction et d'une copie de l'agrément de l'architecte maître d'œuvre, est déposé à la mairie. Après étude préliminaire du dossier et l'évaluation du coût du permis, le Chef de Service procède à la vérification de la conformité des pièces fournies. Il définit le montant à payer par le pétitionnaire en fonction du standing de la construction. La Division Service Technique (DST) fait des investigations par rapport à l'authenticité des pièces et donnés. Puis le dossier est transmis à la Direction Régionale de l'Urbanisme qui le vise à son tour. Au terme du processus, l'octroi du permis peut ou ne pas être délivré par l'autorité.

Le permis de construire est exigible pour tous travaux à l'exception des petites opérations d'entretien et des modifications mineures sur un bâtiment existant.

Le décret N° 62-228 du 24 octobre 1967 relatif à la construction des immeubles au Togo, fait obligation d'un permis de construire pour la construction de tous nouveaux bâtiments ou pour la modification de ceux existants. Cependant, ce décret, dans son application, se heurte à la réticence de la population. Résultat, le Togo est en traîne dans les rapports Doing Business de la Banque Mondiale, en ce qui concerne l'octroi du permis de construire. En 2012, le Togo est classé 146ème sur 183 pays dans ce rapport, au niveau



de l'indicateur « Octroi du permis de construire ».

Par ailleurs, le recours à un architecte est obligatoire pour tout projet nécessitant un permis de construire car le dossier de demande du Permis de Construire doit mentionner le nom de l'Architecte Maître d'œuvre, obligatoirement inscrit au Tableau de l'Ordre National des Architectes du Togo (ONAT). Cependant, pour bon nombre de nos concitoyens, faire appel à un architecte est un luxe ou est l'œuvre d'incapacité de création et d'expression de ses idées. D'autres vont jusqu'à affirmer que l'architecte n'est que le confectionneur de l'esthétique immobilière.

L'ARCHITECTE, LE SEUL PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION

L'architecte est le maître d'œuvre, mais ses prérogatives vont plus loin. Elles vont de l'étude préliminaire comprenant la comptabilité des travaux, l'examen des documents pour l'exécution des ouvrages, la surveillance architecturale, à la réception des ouvrages.

Toutefois, pour exercer le métier d'Architecte au Togo, il faut être titulaire d'un diplôme d'Architecte reconnu par l'État togolais ou tout autre diplôme équivalent. Ensuite, être inscrit au Tableau de l'Ordre National des Architectes du Togo, conformément au décret 94-117 PMRT portant code déontologique de la profession d'Architecte au Togo qui stipule en son article 3 que « l'exercice libéral de la profession d'Architecte au Togo est subordonné à l'agrément donné par le Ministère du Logement, de l'Urbanisme et de l'Habitat après avis favorable du Conseil Supérieur de l'Ordre (CSO) ».

Passant outre ces dispositions, certaines personnes exerçant dans l'immobilier, se font passer pour architecte, escroquant parfois à l'envi,

ceux qui voudraient solliciter les services d'un architecte. Pire, des propriétaires de maison se découvrent des talents d'architecte! « Depuis 1978, moi-même, je conçois et réalise, mes propres bâtiments sans l'aide d'architecte professionnel. La seule fois que j'ai eu recours à un architecte, c'est lors de la construction de ma première maison. Dès lors, j'ai découvert mon talent (d'architecte) et aujourd'hui, après 9 réalisations personnelles, je suis autant bon que certains spécialistes du domaine. J'ai conçu et dirigé également les chantiers de mes frères et sœurs restés à l'étranger. Il me faut juste des maçons », a déclaré avec fierté M. Nagbla, un sexagénaire rencontré sur un chantier dans la banlieue nord-est de Lomé.

Selon les chiffres officiels, entre 23 et 39 % des chantiers en construction actuellement à Lomé, soit 54% des bâtiments privés, seraient conçus et dirigés parfois par les propriétaires des travaux ou par des maçons ou encore par des « architectes occasionnels » non reconnus par ONAT.

QUELLES MATIÈRES POUR QUELS BÂTIMENTS ?

Comme l'ont souligné plus haut les architectes, la mauvaise qualité voire la contrefaçon des matériaux de construction est l'une des causes de la dégradation rapide ou de l'effondrement des bâtiments. Les agents de la direction du commerce intérieur du ministère du commerce, qui d'habitude font un contrôle appréciable au niveau des produits alimentaires, sont également interpellés sur le terrain de l'infrastructure. « Si les autorités de régulation du commerce et de la douane ne font rien, dans les cinq, dix années à venir, on assistera à des incendies ou électrocutions de masse dans certains bâtiments du pays. Ça ne serait nullement une malédiction mais plutôt les conséquences des tuyaux de plomberie, de fils électriques et bien d'autres matériaux

contrefaits qui circulent sur nos marchés et utilisés pour la construction de plusieurs immeubles tant publics que privés », confie M. Atta Gagou, ingénieur en électricité. « Une partie considérable de la baisse de tension du courant électrique dans certaines habitations dépend de l'incapacité de ces fils de mauvaise qualité à conduire raisonnablement le courant électrique, parfois ce sont des installations faites à coût de millions », explique-t-il.

Selon un sondage effectué à Assivito, la plus grande place de vente de matériaux de construction à Lomé, environ 65% de ces matériaux déversés sur le marché togolais, seraient de mauvaise qualité. La plomberie, l'électricité, la menuiserie et la peinture seraient les secteurs les plus touchés.

DÉFAUTS DE CONSTRUCTION : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ?

Pour les architectes, il faut que l'État et le privé se soumettent aux exigences. « Lomé est en train d'être construite et tous les acteurs doivent veiller à ce que tout soit fait correctement lors de l'exécution des travaux. Même si le risque de séisme au Togo est très faible, tous les citoyens ont le devoir de construire des immeubles stables, durables et sécurisés », a déclaré un doyen des architectes togolais. Il souligne qu'avec l'émergence des constructions privées, l'État doit engager des contrôles dans les zones en chantier. « Dans la mise en œuvre, l'État ne peut pas mettre un agent sur chaque chantier, mais un minimum peut être fait », propose-t-il.

Il faut préciser que plusieurs services, notamment la Direction des Services Techniques (DST) de l'urbanisme, la Direction Régionale des Travaux Publics, les Services de l'Assainissement et les Mairies interviennent dans l'octroi du permis de construire. Toutefois la DST, chargée des contrôles sur le terrain, ne le fait que rarement ou seulement pour des très grands immeubles de la ville. Laissant ainsi, les chefs d'œuvre des bâtiments autorisés comme non autorisés, à toute sorte de spéculations. Or, en matière d'architecture les dosages varient selon l'environnement ainsi que d'autres conditions.

En définitive, il est important que des dispositions soient prises à temps pour qu'une loi réactualisée soit adoptée par rapport à l'urbanisme, sans oublier les efforts de sa mise en application.

Hécatombe sur les routes : les chiffres qui font peur Le gouvernement part en guerre contre les accidents de la circulation

Il y a quelques semaines, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Yark DAMEHAME, tirait la sonnette d'alarme sur l'ampleur des accidents de la route et ce qu'il nommait un fléau, lors des journées de réflexion et de sensibilisation sur les accidents de la circulation. Le drame survenu à Talo, localité située au sud de la ville d'Atakpamé, environ 164 km au nord de Lomé avec ses 48 morts et ses 16 blessés, est venu comme un écho rappeler l'extrême gravité de la situation.

La situation sur les routes togolaises a de quoi faire frémir. A telle enseigne que le ministre des Travaux Publics et des Transports, Ninsao GNOFAME, face au drame de Talo, s'est publiquement exclamé en se demandant « si les routes togolaises ne tuent pas plus que le paludisme, le VIH-SIDA ou le virus d'Ebola. » C'est dire donc l'ampleur du phénomène devrait interpeller aussi bien les autorités publiques qui doivent en faire une priorité et une cause nationales.

Mais également les citoyens pour qu'ils prennent conscience des dégâts générés par des comportements irresponsables susceptibles de détruire des vies. Selon les statistiques officielles, plus de 1451 accidents ont eu lieu rien qu'au premier trimestre 2014, soit 16 accidents par jour, entraînant plus de 543 blessés et provoquant 162 morts. La route tue donc quotidiennement près de 2 personnes.

En 5 ans, sur la période 2009-2013, ce sont 3335 décès dus aux accidents de la circulation ; ce qui donne le chiffre ahurissant de 667 morts par an. Mais le phénomène, si tant est que ce soit rassurant, n'est pas particulier au Togo mais constitue une réalité sur l'ensemble du continent. En effet, d'après l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), 26 personnes meurent toutes les heures en Afrique à la suite d'un accident de la circulation. Les routes y tuent plus que partout ailleurs, estime l'organisation onusienne.

LA GUERRE OUVERTE :

L'accident de Talo est celui de trop, selon les autorités. Le gouvernement en a saisi l'occasion pour annoncer 7 mesures afin d'inverser la courbe macabre. Celles-ci, dans une démarche inclusive, ont fait l'objet de discussions avec les organisations syndicales de conducteurs dans la journée du 18 avril dernier avant d'être portées à la connaissance de l'opinion par l'intermédiaire d'une conférence de presse. Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Yark Damehame et son collègue des Travaux publics et des Transports, Ninsao Gnofam, ont été clairs: ces phénomènes doivent s'arrêter sur nos routes et l'Etat entend y prendre toute sa responsabilité. « Des échanges qui ont eu lieu, entre le gouvernement et les représentants des organisations syndicales des transporteurs et des conducteurs routiers, des taxi-motos, de la société civile, il est apparu que face à l'ampleur et aux graves conséquences du fléau des accidents de la circulation routière, il est impérieux que le gouvernement prenne en urgence des mesures idoines pour limiter et au mieux éradiquer le phénomène », a déclaré le colonel Yark Damehame.

Ces mesures concernent le rétablissement des contrôles diurnes et nocturnes par la police, la gendarmerie et les agents du ministère des transports sur toute l'étendue du territoire national, l'interdiction de circulation pour les véhicules (exceptés ceux transportant



des denrées périssables) assurant le transport interurbain de passagers de plus de douze (12) places et les camions remorques ou semi-remorques affectés aux transports de marchandises entre 18 heures 30 minutes et 05 heures du matin.

Les autocars assurant le transport de passagers sur de longues distances devront disposer de deux conducteurs pour se relayer. En outre, il est interdit à tout véhicule en transit de transporter des passagers; les camions en panne ne devront plus faire plus de 6 heures sur la route. Le retrait de la circulation des véhicules vétustes, figure aussi au nombre de ces mesures qui sont entrées en vigueur depuis hier mardi 22 avril 2014.

Le gouvernement n'exclut pas non plus le retrait des permis de conduire à des chauffeurs auteurs d'accidents de circulation, ou des peines d'emprisonnement à leur rencontre.

Les forces de sécurité et les agents des transports qui sont chargés de l'exécution de ces mesures seront clairement identifiables par une immatriculation.

Les deux ministres ont appelé les populations et en particulier les transporteurs au respect de ces mesures.

LA REPRESSION :

Les comportements irresponsables sur les routes peuvent faire penser qu'il existe un laxisme en matière législative sur la question. C'est sans doute dans l'exécution que les dispositions pèchent, parce qu'elles prévoient en principe des sanctions qui peuvent par exemple aller jusqu'à 2 millions de FCFA d'amende et à 3 ans d'emprisonnement pour défaut de permis.

MOIS	NBRE D'ACCIDENTS			NBRE MORTS			NBRE BLESSES		
	POIDS LOURDS	POIDS LEGERS	2 ROUES	POIDS LOURDS	POIDS LEGERS	2 ROUES	POIDS LOURDS	POIDS LEGERS	2 ROUES
JANVIER	45	182	215	8	21	17	91	342	348
FÉVRIER	47	162	222	16	24	35	61	228	225
MARS	48	228	253	19	33	21	80	366	357
AVRIL	43	173	220	23	18	19	120	251	318
MAI	51	185	231	9	25	38	96	289	378
JUIN	34	160	249	7	14	23	73	229	364
JUILLET	75	129	266	9	19	31	125	356	362
AOUT	124	224	275	14	13	30	137	235	363
SEPTEMBRE	41	141	272	4	12	14	29	150	372
OCTOBRE									
NOVEMBRE									
DECEMBRE									
TOTAL PROVISoire			4545			648			6639

MOIS	ACCIDENTS	MORTS	BLESSES
Janvier-14	585	46	155
Février-14	434	59	197
Mars-14	432	57	191

ANNEES	2008	2009	2010	2011	2012	2013
NBRE D'ACCIDENTS	2261	2335	3101	7889	8155	5401
NBRE DE MORTS	325	408	470	739	753	640
NBRE DE BLESSES	4262	4273	6241	9376	9589	7636

(Suite à la page 6)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**
Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
Eric TCHALIM

• **Collaboration**
Esso BADOU

Albert AGBEKO
Salomon WILSON
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**
Komlanvi Delali AGBOH

• **Maison du journalisme**
Casier N°49

• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237 / 99587773

• **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 35 77 66
Lomé Togo

• **Tirage**
2500 exemplaires

Défécation à l'air libre derrière le marché de Vogan Un phénomène inquiétant

✎ Franck NONNKPO

La ville de Vogan, chef-lieu de la préfecture de Vo, à environ 50 km au sud-est de Lomé, abrite un marché qui compte parmi les plus grands du Togo. Véritable centre économique, il a été rénové en 2009 par le gouvernement qui y a fait construire plusieurs hangars, des sanitaires et autres infrastructures modernes. Le marché s'anime essentiellement les vendredis et est notamment réputé pour la viande de porc qui y est abondamment vendue et dont raffolent les populations. Lieu de rencontre privilégié entre les populations de la zone et ses environs pour des transactions commerciales, ce centre est confronté à un phénomène dangereux pour la santé des populations: la défécation à l'air libre.



Derrière le marché, côté ouest, se trouve une immense réserve herbeuse appartenant à la mairie. Là, on assiste les jours du marché à un spectacle saisissant: hommes, femmes, enfants y vont et viennent à longueur de journée. A travers les hautes herbes, on peut distinguer des formes humaines accroupies. Que vont faire là-bas tous ces gens qui défilent sous nos yeux? Nous posons la question à un homme qui revient des lieux; «Je suis allé faire mes besoins.

On vient faire ça ici les jours du marché», nous répond-il, visiblement sans gêne. Pendant que nous discutons avec l'homme, une odeur nauséabonde nous envahit, nous contraignant à aller un peu plus loin. Nous abordons d'autres personnes pour en savoir plus sur cette pratique nuisible. Visiblement nous ne sommes pas les bienvenus; tous refusent de nous parler, sans doute intimidés par notre

présence. Nous croisons dans la foulée une jeune fille qui se dirige vers le lieu. Nous l'apostrophons mais elle ne peut nous parler; elle est pressée. A son retour elle nous explique les raisons de cette pratique.

«Beaucoup de gens vont dans la réserve pour faire leurs besoins parce qu'ils se sentent à l'aise là-bas. Chez eux, ils n'ont pas de latrines et sont habitués à faire leurs besoins dans la nature. C'est mon cas par exemple. D'autres encore y vont parce qu'ils n'ont pas d'argent (ndlr 35 FCFA) pour aller dans les latrines publiques», souligne-telle.

Nous prenons congé de notre interlocutrice et entrons dans le marché. Stupéfaction! A quelques mètres de la réserve, un grand bâtiment délabré, abrite plusieurs vendeuses de viande de porc. Des clients se font servir, indifférents à la situation qui se joue à quelques pas d'eux.

Au fond du marché, nous découvrons l'emplacement des latrines. Pas d'affluence, l'endroit est presque désert. «Les gens ne se pressent pas ici. Je pense que si ces latrines sont construites ailleurs, elles seraient plus utiles», nous explique Kossi Hountodji, chargé de la garde et de l'entretien des latrines. «Les gens ne pratiquent pas ces latrines parce qu'ils ont honte; l'emplacement des latrines (ndlr: au cœur du marché) ne les encourage pas», renchérit un homme venu faire ses besoins. «Les latrines souffrent d'un manque d'entretien. Parfois lorsque vous venez, vous trouvez de la morve ou de l'urine sur le plancher. Plus grave, certains, après avoir fait leurs besoins, laissent leurs excré-

ments dans le pot. L'odeur est souvent insupportable. Alors, les gens préfèrent aller ailleurs», témoigne une jeune femme.

M. Atson Kodjo, Président de la Délégation spéciale de Vogan ne partage pas ces avis. Pour lui, cette pratique relève tout simplement d'une mauvaise habitude prise par ceux qui viennent au marché. «Au niveau du marché, il y a deux latrines avec plusieurs cabines et une autre à la périphérie et qui comporte également plusieurs cabines. Alors celui qui ne se sent pas à l'aise pour les latrines qui sont au milieu du marché, peut aller faire ses besoins dans celles qui sont à la périphérie. Si malgré cela, les gens vont le faire dans la nature, je dirai que c'est par mauvaise habitude ou par inci-

visme», martèle-t-il.

A ceux qui se plaignent du coût des latrines qu'ils jugent exorbitants, M. Atson répond: «On ne peut pas aller dans les latrines sans la petite contribution. Là-bas, l'eau s'achète, ceux qui gardent et entretiennent les latrines doivent être payés. Disons que les gens ne veulent tout simplement pas contribuer à l'entretien et à la pérennité de ces infrastructures».

Le président de la délégation spéciale de Vogan s'inquiète par ailleurs des risques du phénomène de la défécation à l'air libre: «Si le niveau d'hygiène est bas, la population est exposée à des parasitoses, au choléra et autres maladies diarrhéiques», prévient-il.

Pour lutter contre le phénomène, M. Atson compte sur la sensibilisation. «Face à la situation, il y a un travail de sensibilisation qu'il nous revient de faire. A notre niveau, nous nous proposons de redynamiser le comité provisoire des femmes du marché, former une association de ces femmes pour qu'elles nous aident dans ce travail de sensibilisation. Avec cette action, les gens prendront conscience et éviteront d'aller déféquer dans la nature», pense le maire de la ville de Vogan.

Vivement que cette sensibilisation porte des fruits pour que cesse cette pratique nuisible.

Le gouvernement part en guerre contre les accidents de la circulation

(Suite de la page 5)

LES INFRACTIONS PREVUES PAR LES DECRETS D'APPLICATION DE LA LOI PORTANT CODE DE LA ROUTE				
INFRACTIONS	REFERENCE	ELEMENTS CONSTITUTIFS	NATURE DE L'INFRACTION	PENALITES
Défaut de port de la ceinture de sécurité	Décret n° 2013-077PR du 27 novembre 2013 relatif au port obligatoire de la ceinture de sécurité	-Etre conducteur ou passager d'un véhicule (voiture, camion, moto) -en circulation -Ne pas porter la ceinture pendant que le dit véhicule est en circulation	Contravention	-Amende de 5.000 F CFA -Amende de 10 000 F CFA en cas de récidive.
Usage du téléphone portable par un conducteur de véhicule ou engin en circulation	Décret n°2013-079/PR du 27 novembre 2013 portant interdiction de l'usage de téléphone portable aux conducteurs des véhicules et engins en circulation.	-Etre conducteur d'un véhicule ou engin -Le véhicule ou engin doit être en circulation -Entretenir une conversation au téléphone -Lire un message sur son portable -Ecrire un message sur son portable.	Contravention	Amende de 10 000 F CFA
Défaut de port de casque par un conducteur ou passager d'engin équipé de moteur thermique	Décret n°2013-078/PR du 27 novembre 2013 relatif au port de casque obligatoire par les conducteurs ou les passagers des engins équipés d'un moteur thermique en circulation	-Etre conducteur ou passager d'un engin équipé d'un moteur thermique -Etre en circulation sur la voie publique -Ne pas porter un casque ayant des caractéristiques définies par le décret -Porter un casque n'ayant pas les caractéristiques définies par le décret	Contravention	-5 000F CFA d'amende - 10 000 F CFA en cas de récidive
Vente d'un engin à deux (02) roues équipé d'un moteur thermique non accompagné d'un casque	Décret n°_ PR relatif au port de casque obligatoire par les conducteurs ou les passagers des engins équipés d'un moteur thermique en circulation	Avoir comme profession la vente des engins à deux (2) roues équipé d'un moteur thermique -Livré un engin en l'accompagnant d'un casque ne répondant pas aux caractéristiques définies par les règlements.	Contravention	5 000 F CFA d'amende 20 000 F CFA d'amende en cas de récidive.

Eric Agbéko KALIPE:

« On avait commencé avec zéro employé. Aujourd'hui, nous en avons une cinquantaine »

Depuis quelques décennies, le parc automobile du Togo est en nette augmentation. Cette situation s'accompagne de la naissance de nouveaux métiers. Parmi eux, le lavage de motos ou de voitures. A l'origine, les propriétaires de ces engins, pour la plupart des fonctionnaires, préféraient les confier les weekends à des jeunes de leur quartier pour le lavage moyennant quelques pièces. Ce qui se limitait uniquement à des connaissances au départ a pris de l'ampleur au fil des années au point de devenir un véritable métier qui, aujourd'hui, est source de revenus pour plusieurs jeunes au chômage.

L'un des pionniers dans ce secteur en pleine expansion, est Winner's Gate. Installé au bord de la nationale N°3, non loin des feux tricolores à l'intersection Djidjolé-Adidogomé, Winner's Gate a une expérience d'une dizaine d'années.

Eric Agbéko Kalipé est l'un des promoteurs de cette micro entreprise. Après deux années passées sans succès à l'université, il choisit d'entrer dans la vie active. Avec d'autres jeunes dans la même situation, ils décidèrent de se lancer dans une activité génératrice de revenus en attendant de trouver un emploi.

« N'ayant rien en poche, on a pensé que laver des taxis les soirs pourrait nous rapporter un peu d'argent. Notre principal atout était notre forme physique et notre moteur, notre détermination à nous en sortir. C'est ainsi qu'on s'est lancé dans le lavage de véhicules qui, grâce à Dieu et nos efforts, marche très bien aujourd'hui », confie Eric.

Le début fut pourtant difficile. Monsieur Kalipé et ses amis devaient faire face à un défi: choisir un bon emplacement pour exercer leur activité. Un tour en ville, et l'emplacement sur lequel il exerce aujourd'hui fut repéré. A l'époque c'était un dépôt. Munis de houes et de coupes-coupes, il en firent un endroit exploitable. « Le désir ardent de réussir qui nous animait, nous a franchi de toute barrière psychologique », déclare-t-il.

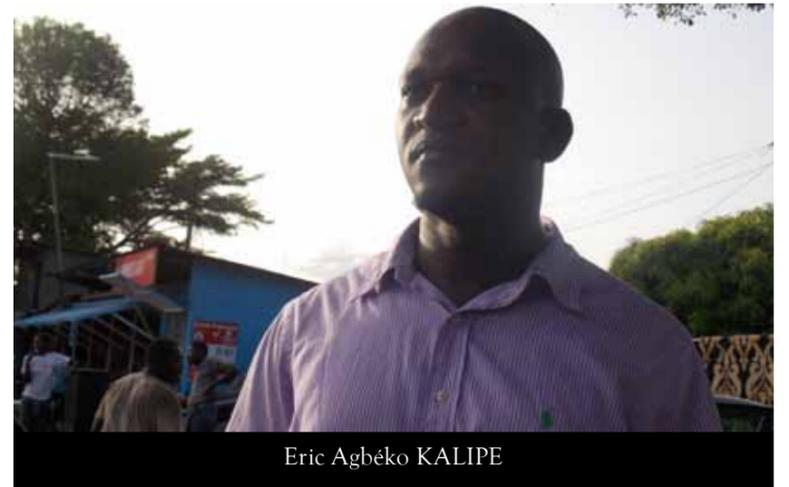
Cette étape franchie, l'autre difficulté qui attendait nos jeunes entrepreneurs était où trouver l'eau pour laver les véhicules. C'est ainsi qu'ils eurent recours à un puisatier. Ce dernier accepta de creuser, à crédit, un puits sur le terrain pour Eric et ses amis. Mais c'était épuisant de « tirer l'eau pour faire le lavage. C'était vraiment dur puisque très tôt le matin, il nous fallait puiser de l'eau et en magasin-

ner en quantité suffisante avant que les véhicules ne commencent à arriver ». Finalement, grâce aux petites recettes, un raccordement électrique a été effectué et avec une pompe électrique, la tâche était devenue plus aisée.

Aujourd'hui, Winner's Gate qui, au départ, s'est spécialisé dans le lavage de motos, voitures et moquettes, a élargi son champ d'activités en ouvrant une boutique d'alimentation générale et de boissons ainsi qu'un restaurant qui sert des spécialités togolaises. Parallèlement, on assiste à une rénovation du site dans « le souci de mettre à l'aise les clients, avec l'introduction de nouveaux dispositifs », explique Eric.

Lancée le 1er mai 2004, Winner's Gate emploie aujourd'hui une cinquantaine de jeunes dont une trentaine à plein temps. « On avait commencé avec zéro employé. Aujourd'hui, nous en avons une cinquantaine. Tout ce monde, c'est avec le salaire qu'ils perçoivent ici qu'ils nourrissent leurs familles et si nous estimons qu'une personne en Afrique a à sa charge deux ou trois bouches à nourrir, vous pouvez deviner la contribution de notre entreprise au développement du pays », déclare notre jeune entrepreneur, avec un brin de fierté.

Winner's Gate, (la porte des vain-



Eric Agbéko KALIPE

queurs en Français), porte réellement son nom. En le choisissant, les promoteurs espéraient faire partie des vainqueurs. Ils étaient au bas de l'échelle mais aujourd'hui, leur rêve est en train de se réaliser. « Ce nom nous a porté chance. Il y a des agents qui sont passés par ici et sont maintenant dans de grandes structures. On est parti de zéro et aujourd'hui on s'en est plutôt sorti », se réjouit notre interlocuteur. Pour son sérieux et la satisfaction que trouvent les clients auprès d'elle, Winner's Gate est débordée de demandes. « On est souvent débordé, surtout les week-ends. C'est pourquoi certains clients essaient de réserver leur place bien avant. Notre politique est l'efficacité dans le travail et tout client

qui vient ici repart satisfait », se félicite le promoteur.

Fort de son expérience, monsieur Kalipé estime que le plus important pour démarrer une activité n'est pas l'argent, mais la capacité à bien faire. « Si vous arrivez à bien concevoir ce que vous voulez faire et que vous vous dotez d'un plan et d'un objectif précis et vous y ajoutez la foi, naturellement vous allez arriver à bon port », conseille-t-il aux jeunes.

« Ce n'est pas pour autant qu'il n'y aura pas de difficulté mais ces difficultés doivent être transformés en opportunités » précise-t-il. « Le seul secret de la réussite c'est l'engagement dans le travail » conclut-il.

Franck NONNKPO

Guichet Unique au PAL:

La SEGUCE informe les acteurs portuaires sur les procédures à l'import des conteneurs

Informer les acteurs portuaires sur les procédures à l'import des conteneurs à travers le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Port Autonome de Lomé (PAL), c'est l'objectif d'une rencontre organisée le jeudi 17 avril 2014 à Lomé par la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE).

« L'objectif aujourd'hui est de réunir l'ensemble des personnels qui travaillent sur le Port Autonome de Lomé et les informer de la phase pilote qui va démarrer le 30 juin prochain sur les conteneurs import », a précisé M. Olivier Lederer, Directeur Général /SEGUCE-Togo. Les procédures à l'import des conteneurs, constituent en effet la phase pilote du projet de Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Port Autonome de Lomé. Elles sont au nombre d'une dizaine. Ce sont: la prévision d'escale, l'annonce de la marchandise, l'arrivée du navire, le constat de déchargement (VAQ), le Bon A Délivrer commercial (BAD), la déclaration en Douane, l'émission des factures (DFU : document de Frais Unique), le paiement du DFU, l'identification du transpor-

teur (BACT : Bon à Charger transporteur), le Bon A Sortir (BAS) et la sortie des marchandises.

A propos du Guichet Unique au Port Autonome de Lomé

« Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Togo, le Guichet Unique fait partie des programmes d'urgence du gouvernement », a indiqué Mme Bernadette Légzim-Balouki, ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé. Pour le démarrage effectif du Guichet Unique, des commissions créées au cours des réunions du comité de pilotage, sont à pied d'œuvre, a expliqué le ministre.

En effet, les autorités togolaises souhaitent améliorer la sécurité et l'efficacité des procédures de dédouanement tout en apportant des solutions

innovantes pour sécuriser, automatiser et optimiser les procédures de la communauté du commerce extérieur. A l'issue d'une consultation internationale, la République togolaise a retenu l'offre du consortium Bureau Veritas Bivac / Soget et lui a attribué la concession pour la mise en place et l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur comme stipulé dans le décret n° 2013-083/PR 12 décembre 2013.

Sous l'autorité du Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère chargé des Transports du Togo, Bureau Veritas et Soget ont créé une société commune avec les acteurs publics et privés, pour la mise en place et l'exploitation du Guichet Unique du Commerce Extérieur sur une concession de 10 ans qui comprend la gestion du projet, la formation des acteurs, la gestion du changement et un plan de communication national. Lancé le 20 février dernier, le Guichet



Table d'honneur

Unique est une plateforme dématérialisée accessible 24h/24 par internet (ou par réseau privé pour les acteurs majeurs) et reliant entre eux tous les opérateurs et usagers intervenant dans les opérations du commerce international pratiquées au Togo: import, export, transit, transbordement, quel que soit le type de transport.

Cette mission est réalisée avec le concours du Port Autonome de Lomé

(PAL), la Direction générale des Douanes, la Direction générale des Impôts, le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT), la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), les Agents maritimes, les Transitaires commissionnaires agréés en Douane, les Manutentionnaires, les Transporteurs, les services vétérinaires et phytosanitaires et les banques.

CFAO-Togo lauréat du Prix togolais de la qualité et du Customer Service Excellence Award

✎ Esso BADOU (Stagiaire)

Le concessionnaire de renom CFAO MOTORS, seul groupe international dans le secteur de l'automobile au Togo, a été gratifié de deux prix ; l'un attestant sa démarche qualité et l'autre l'excellence de son service après vente. Il s'agit respectivement du « Prix Togolais de la Qualité » et du « Customer Service Excellence Award »

DU PRIX TOGOLAIS DE LA QUALITÉ

Ce prix a été décerné à CFAO MOTORS en mars dernier par le Comité National d'Organisation du Prix Togolais de la Qualité ; un comité agissant sous l'égide du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation Professionnelle et de l'Industrie.

Il vient attester le fait que la société respecte les normes définies pour reconnaître dans une institution, une organisation qui permet d'atteindre la qualité. Il est basé sur le respect par la société de plusieurs critères débouchant sur la satisfaction des clients par des réponses adéquates aux attentes de ces derniers. Il s'agit d'un prix destiné à encourager l'entreprise à s'engager dans une démarche qui peut se concrétiser par un certificat ISO.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce prix. D'abord, les nombreux outils

de gestion interne dont dispose la société et qui lui ont permis d'atteindre la qualité recherchée par le comité examinateur.

Il s'agit entre autres du plan CLIO (Client Obsession) qui regroupe l'ensemble des procédures réparties en standards prioritaires et en niveaux avancés ; du PACI (plan du contrôle Interne) avec des audits dont le dernier a révélé zéro rouge pour CFAO MOTORS et du CRM qui est un système d'information nécessaire pour développer les relations clients.

Ces instruments sont accompagnés d'un certain nombre de politiques dont celle de la professionnalisation des équipes de la société dans divers secteurs d'activité avec une politique intensive de formation en lien avec les constructeurs, celle de la bonne gouvernance et une bonne politique sociale.

Tout ceci conforté par une force de proposition et de propension à se re-

mettre en question et à prendre les devants tout en étant leader du marché. Le fait pour CFAO d'avoir ce prix est la preuve tout simplement de ce que la société produit et fait consommer un savoir-faire et une qualité de haute gamme en respectant le principe de progression de l'action continue « Plan-do-act-check ».

En plus de ce prix, CFAO a gagné un autre venant du constructeur TOYOTA

LE CUSTOMER SERVICE EXCELLENCE AWARD

Afin d'encourager les acteurs de son réseau à être performants sur un certain nombre de critères empreints de recherche de qualité, TOYOTA organise un concours qui permet de gagner un prix dénommé « Prix Qualité de TOYOTA ». Il est décerné sur des critères qui correspondent à 700 points ; ce que le constructeur qualifie d'« Achievement »

Distributeur officiel et exclusif au Togo de la marque TOYOTA, Le concessionnaire CFAO, par le biais de son atelier, a respecté ces critères inscrits dans son contrat avec le



Le trophée Customer Service Excellence Award

constructeur.

Parmi les critères (une centaine) la démarche qualité en terme d'accueil du client, de formalisation de sa demande, de suivi des travaux dans l'atelier, de remontée des incidents techniques et de traitement de la garantie, de compétence, de formation, de présence de salle d'attente, de toilette et de prise en compte de la demande du client de façon exhaustive

et formalisée.

Pour M. Jérôme FLEGEAU, Responsable pièces et services à CFAO MOTORS, « le constructeur nous encourage à être une assurance qualité pour apporter aux clients le service le plus adéquat possible. Ce prix est la preuve que nous prenons en compte les attentes des clients, que nous mesurons leur satisfaction en mettant en pratique les process et une organisation fiable depuis la réception du véhicule jusqu'à sa livraison ».

Il convient de souligner que ce prix a été décerné au CFAO MOTORS Togo, après un contrôle et un audit strict opéré par des envoyés du constructeur lui-même. C'est donc suite à la vérification du respect des critères dont certains ont été cités plus haut que ce prix a été décerné au concessionnaire.

Selon M. FLEGEAU, ce prix fait honneur au Togo. Le souci majeur du concessionnaire CFAO, a-t-il confié, est de toujours croître, d'avoir plus de clients et les satisfaire de la meilleure façon possible.

Pour rappel, le Togo avait déjà gagné ce prix en 2010 et en 2011.



La nouvelle Tout Terrain **XTZ125E**
Plus dynamique, plus endurante



Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



Les femmes togolaises osent rêver avec Vlisco: Mlle Aimée Abra Tenu, Ambassadrice Vlisco

✉ Franck NONNKPO

Lancé le 1er mars 2014 sous le thème « Oser rêver », le mois de la femme Vlisco 2014 a connu son apothéose le samedi 29 mars à l'hôtel Mercure Sarakawa à Lomé. La soirée, riche en couleurs, a connu le dénouement des trois grandes activités organisées dans le cadre de cette deuxième édition du mois de la femme Vlisco. Il s'agit de : « Vlisco Fashion Fund », la « Boîte à rêve » et l'élection de l'ambassadrice Vlisco. L'événement se tenait simultanément dans plusieurs autres pays à savoir le Bénin, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et la République Démocratique du Congo.

Ouvrant la soirée, le Directeur général de la Vlisco African Company Togo (VAC-Togo) M. Louis-Philippe Bartet, a fait l'histoire de la marque Vlisco avant d'encourager les femmes togolaises à toujours « oser rêver ».

MOIS DE LA FEMME VLISCO 2014: LE DÉNOUEMENT

C'est d'abord les résultats de « Vlisco Fashion Fund », projet de financement initié par la marque pour soutenir les créatrices de mode en devenir, qui ont été dévoilés. Pour rappel, dans le cadre de cette activité, 40 stylistes et couturières ont été formées en élaboration de business plan (plan d'affaires). C'est Adjogan Elolo-Ala Ayikoé, Afi Wotsa Evenu Ezor, Ayélé Akofa Babanawo, qui ont été désignées comme les candidates ayant présenté les meilleurs plans d'affaires. Elles ont obtenu chacune des prix de participation. « Rêver d'un monde meilleur », activité visant à récompenser l'auteur du meilleur rêve pour une société plus juste, s'est soldée par la remise d'un séjour pour deux personnes à São Paulo, au Brésil, à Mme Bernice Dédé Foli grâce au partenariat de la compagnie Ethiopian Airlines.

Le rêve de Madame Foli est le suivant: « Si seulement j'avais les moyens de donner un logement, des vêtements et de la nourriture à tous ces enfants abandonnés à la rue, notre société serait paisible ».

Le clou de la soirée était sans doute le dénouement de l'élection de l'ambassadrice Vlisco Togo 2014, intervenu après les prestations lyriques de plusieurs artistes de la chanson togolaise et la présentation des collections en pagens Vlisco des stylistes Grace Wallace et Chris de Mens.

UNE AMBASSADRICE EXPÉRIMENTÉE!

Nommée aux côtés de femmes d'exception qui sont Mesdames Améyovi Homawoo, Epiphanie Houmey Eklu-Koévanu et Ahoéfa Anna Vovor, Mlle Aimée Abra Tenu a été élue ambassadrice

Vlisco Togo 2014.

Née à Agoé Nyivé-Démakpoé, la nouvelle ambassadrice Vlisco avait pour rêve de devenir journaliste. Dès l'âge de 13 ans, Abra Aimée Tenu s'engage dans une radio de la place comme animatrice du programme « Dévivo bé radio- A nous l'avenir », émission visant la promotion des droits de l'enfant. Forte de cette expérience, riche en rencontres et en émotions à travers des témoignages d'enfants, elle crée en 2000, l'ONG Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (STEJ Togo). Cette organisation avait pour mission d'accompagner les enfants défavorisés à travers des projets socio-éducatifs.

Les activités de l'ONG grandissant, les besoins de financement se font sentir. Aussi Mlle Tenu met-elle en place plusieurs activités génératrices de revenus sous le statut de Social Business permettant à plus long terme l'autofinancement des différents projets de l'ONG. Ainsi les projets « Zam-ké », (utilise moi encore en Mina), qui consiste à récupérer et à transformer les sachets d'eaux minérales en sacs et accessoires de mode et « Vivifruits », initiative consistant à proposer des jus de fruits frais à la population de Lomé, voient le jour. En 2012, une savonnerie artisanale est créée et propose deux gammes de produits : « Pomédi » (savon de ménage en Mina) et « Kari-Kari » savon de luxe pour les soins du corps.

Toutes ces activités dirigées jusqu'alors par la nouvelle ambassadrice Vlisco connaissent du succès et lui valent une reconnaissance nationale et internationale. C'est sans doute ce succès, son dynamisme et sa jeunesse qui ont motivé le choix porté sur Mlle Tenu.

« Je suis très heureuse. Je voudrais remercier tous les jeunes qui m'ont soutenue et qui, en même temps me lancent un défi. Je vais continuer véritablement mes actions et je pense que Vlisco m'offre une opportunité de visibilité pour les douze prochains mois. Je suis déjà mentor pour deux jeunes filles togolaises et je peux encore être



Aimée Abra Tenu Ambassadrice Vlisco 2014



Les nominées 2014 posant avec la gagnante et l'Ambassadrice sortante (2^{ème} à partir de la droite)

mentor pour bien d'autres», nous a-t-elle confié avec émotion, à l'issue de la soirée.

Il faut noter que l'ambassadrice Aimée Tenu a reçu plusieurs distinctions dont le prix de l'excellence féminine ouest-africain délivré par Hokan International à Cotonou en 2009, et le prix JCI Ten Outstanding Young Persons dans la catégorie « Leaderships accomplissement en éducation » à Bruxelles en 2011.

Pour Madame Dédé Ekué, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Al-

phabétisation, la jeunesse togolaise est pleine d'atouts. « L'exemple de Mlle Abra Tenu montre que notre jeunesse est capable de faire de grandes choses. Et nous sommes très heureux de voir qu'à travers cet événement de Vlisco, cette jeunesse est récompensée », a-t-elle déclaré.

Le mois de la Femme Vlisco, a-t-elle poursuivi, récompense et encourage le leadership et l'excellence. « Les autorités du Togo veulent voir l'excellence féminine prendre de l'émergence » a-t-elle ajouté.

Etaient également présentes à la soirée, Mme Kouméalo Anaté, ministre de la Communication,

des Arts, de la Culture et de la Formation civique ainsi que plusieurs autres personnalités.

Madame Nadou Lawson-Body, ambassadrice Vlisco 2013, quant à elle, n'a pas tari pas d'éloges sur la marque Vlisco. « Durant mon séjour en Hollande, j'ai observé une entreprise qui est en quête perpétuelle et à chaque niveau de la chaîne, de la qualité et de l'authenticité », a-t-elle témoigné avant de lancer: « Toutes les femmes togolaises doivent en faire de même pour ce qui est de leurs rêves ».

Pour sa vulgarisation :

Le FNFI mobilise les médias

✉ Franck NONNKPO

Un atelier d'information et de sensibilisation des journalistes sur le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), a regroupé les 14 et 15 avril 2014, une centaine de professionnels de médias publics et privés. Donner aux participants les outils nécessaires pour une meilleure communication autour du FNFI en vue de sa vulgarisation, c'est l'objectif de la rencontre organisée par le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes sous le thème «Rôle des médias dans la promotion de la finance inclusive au Togo».

«Nous ne voyons pas comment nous pouvons mettre le FNFI sur de bons rails, si nous ne nous associons pas», a déclaré Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, à l'ouverture de l'atelier. Pour Victoire Tomégah-Dogbé, le Fonds est créé par le gouvernement pour régler un problème simple: le problème de l'exclusion financière. «Le gouvernement togolais dit non à cette exclusion financière», a lancé la ministre. Par ailleurs, devait poursuivre le ministre, «Le Fonds est une inno-

vation dans le système économique et financier togolais» et pas assez connu des populations. Aussi une contribution des médias est-elle nécessaire pour sa vulgarisation.

Mme Tomégah-Dogbé compte également sur la presse pour une communication intense autour du tout nouveau produit du Fonds APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers) dont elle a annoncé le lancement prévu pour le 25 avril prochain.

Pour mieux assurer leur rôle, les professionnels des médias doivent être outillés sur le mécanisme du

fonctionnement du Fonds; c'est ce qui justifie, à en croire Victoire Tomégah-Dogbé, la tenue de l'atelier. «L'information, il ne faut pas la créer, elle est là... Le bon message, le vrai message, il faut le rendre; c'est un devoir citoyen», a conseillé Mme Tomégah-Dogbé. Pour M. Prosper Houénou, Directeur général par intérim du FNFI, «le Fonds, au bas mot, veut atteindre deux (2) millions de Togolais à l'horizon 2018». «C'est un enjeu de taille et tous les bons leviers doivent être mis à contribution pour relayer les bonnes informations», a-t-il ajouté. Pour ce faire, M. Houénou souhaite un partenariat entre les médias et le FNFI; un partenariat empreint de probité et d'entente. «Que cet acte jette les bases d'une sorte d'entente cordiale entre les médias et le Fonds», a lancé M. Houénou. Et de conclure: «Votre implication nous permettra de gagner le pari de l'accès de tous à la finance».



Au cours de l'atelier, les participants ont suivi deux communications liées notamment à la contribution des institutions de micro finance à la finance inclusive et aux mécanismes de fonctionnement du FNFI. La troisième communication intitulée «Rôle des journalistes et stratégie de

mobilisation des médias en appui au FNFI», a donné lieu à des travaux en groupes sanctionnés par des productions sur différents sujets relatifs au FNFI, à la finance inclusive et aux institutions de micro finance.

✉ Franck NONNKPO

Dans le starting-block

APSEF, le tout premier produit du FNFI

Lancé le 25 janvier dernier à Kara, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), va lancer le 25 avril prochain, son tout premier produit dénommé «Accès des Pauvres aux Services Financiers» (APSEF). L'annonce a été faite le 14 avril dernier par Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, à l'ouverture d'un atelier d'information et de sensibilisation des journalistes sur le FNFI.

L'APSEF est un produit spécialement développé pour les pauvres. Il consiste en l'octroi de crédit à des groupes solidaires mais à utilisation individuelle. Le crédit, d'un montant de 30.000FCFA et à un taux réduit de 5% (sur 10.000FCFA par exemple, on paie 500F toute l'année), est destiné aux personnes qui n'ont jamais eu accès au crédit. Un autre avantage de l'APSEF: pas de caution matérielle ni de garantie; seulement une caution solidaire pour avoir le crédit.

Ce nouveau produit s'inscrit dans la dynamique de lancement

du FNFI par le Gouvernement et dans le cadre des actions subséquentes de mise en œuvre du Schéma Directeur dudit Fonds.

L'initiative vise à créer les conditions structurelles, en vue de favoriser, dans un contexte d'inclusion financière, l'accès d'ici 2018, d'au moins 2.000.000 de togolaises et togolais pauvres, sur l'ensemble du territoire, à des services financiers de base (micro-crédit, petite épargne, micro assurance etc.) pour réaliser des activités génératrices de revenus, se soustraire des difficultés de la vie

quotidienne et ainsi, améliorer leurs conditions de vie. L'objectif pour 2014 est de toucher 300.000 personnes.

Réalisé en partenariat stratégique avec les Prestataires de Services Financiers (PSF) de proximité, en particulier les institutions de micro finance et les banques, ce projet entre dans le cadre des partenariats publics/privés appelés de tous les vœux par les acteurs du développement, au profit de l'emploi auto créé et autogéré par les populations à la base dans le contexte de lutte contre la pauvreté.

L'appui vise principalement à (i) renforcer les capacités techniques des PSF partenaires, notamment leurs aptitudes et leurs attitudes à gérer et accompagner le crédit solidaire et la culture de l'épargne



volontaire en milieu pauvre (produit spécifique dénommé produit financier APSEF; (ii) mettre à disposition des PSF partenaires les ressources nécessaires pour couvrir le maximum de bénéficiaires, clients solvables et (iii) faciliter l'octroi par les banques aux institutions de micro finance candidates, de lignes de crédit supplémentaires à des conditions

étudiées, notamment par la technique de bonification des taux d'intérêt opérée par le FNFI.

Cet appui devrait soustraire ces populations pauvres aux vicissitudes de leurs conditions précaires et soulager, un tant soit peu, la misère ambiante et la désespérance qui y est attachée.

L'ambassade de France lance un concours de photographie

En partenariat avec l'Institut français du Togo, l'Ambassade de France lance un grand concours photo dénommé: «Le Togo, insolite». Les candidats ont jusqu'au 2 juin pour envoyer leurs images à concoursphotographies.amba@gmail.com en mentionnant bien en objet du message «Concours le Togo, insolite». Les photos seront ensuite mises en ligne sur la page Facebook de l'ambassade: www.facebook.

com/ambafrence.togo. Tous les internautes auront alors un mois pour voter, partager, commenter... Les clichés ayant reçu le plus de «like» seront présentés à un jury international. Les trois gagnants seront désignés le 10

juillet prochain.

Toutes les infos sur ce concours sont à retrouver sur le www.ambafrence-tg.org.





NOUVEAU PACK 3XL

Une belle idée cadeau
à prix cadeau

Partage
internet
par Wifi

Débit
Internet
jusqu'à
2,8 Mb/s



Découvrez le nouveau **PACK 3XL** de **TOGO TELECOM** et profitez doublement de ses avantages !

- ✔ Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
 - ✔ 2 000 F/mois de crédit de communication
 - ✔ 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go
- Le tout sur 6 mois** en rechargeant au moins 5000 F/mois.

Bénéficiez également de la fonction de partage de votre connexion Internet par Wifi.

Pack 3XL, le 3en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans l'Espace Telecom le plus proche ou **appelez le 112.**

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

UNFPA TOGO :

Validation des objectifs de réduction de la mortalité maternelle à l'horizon 2035

Un atelier organisé par le Fonds de Nations Unies pour la Population (UNFPA) le 10 Avril dernier, à Lomé réunissait plusieurs acteurs, majoritairement de la santé. Ils étaient médecins, sages-femmes, directeurs régionaux et préfectoraux de la santé ou encore représentants de l'OMS et de l'UNICEF. Ils devaient étudier et valider le document définissant les objectifs du Togo en matière de réduction de la mortalité maternelle à l'horizon 2035.

L'élaboration de ce document s'inscrit dans la perspective d'une rencontre qui s'est tenue en Thaïlande du 14 au 16 avril dernier ; rencontre à laquelle chacun des pays y prenant part a proposé un document faisant, d'une part, l'état de son combat pour atteindre les OMD depuis leur adoption en 2000 et présentant, d'autre part, ses objectifs pour la réduction de la mortalité maternelle d'ici 2035.

En réalité, le Togo en ratifiant les OMD s'était engagé à atteindre les

objectifs fixés par ce document à l'horizon 2015. Le cinquième de ces objectifs est relatif à la réduction de la mortalité maternelle. En clair, il stipulait que les états signataires devaient s'engager à « réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle »

Depuis lors, des initiatives en vue de l'atteinte de cet objectif ont été prises dans notre pays tels que la subvention de la césarienne, l'adhésion au CIPD et le lancement de la Campagne pour l'Accélération et la Réduction de la

Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA). Ces actions ont permis de ramener le seuil de pauvreté à 61,7 en 2006 contre 72,2 en 1995 et de réduire la mortalité maternelle à 300 sur 100 000 naissances en 2010 contre 478 sur 100 000 en 2005. Ces acquis restent loin de l'objectif fixé pour 2015 qui est de réduire la mortalité maternelle à 160 décès sur 100 000 naissances. Le gap restant ne pouvant pas être comblé dans moins d'un an (d'ici 2015), l'Etat togolais devrait se fixer de nouveaux objectifs mais cette fois à l'horizon 2035. Une consultation en vue de la définition desdits objectifs a abouti à un premier document dont l'adoption était l'objet de cet atelier.

« Le document que nous allons valider aujourd'hui compte proposer les orienta-



Table d'honneur à l'atelier de validation

tions qu'il faut pour que notre pays améliore la santé de la femme d'ici 2035 » affirmait Docteur N'tapi Kassouta, chef de la division de la santé familiale au ministère de la santé.

Cette démarche est appréciée par l'UNFPA qui compte accompagner l'Etat togolais dans sa démarche en lui « apportant un appui logistique, technique et financier » comme nous l'a

confié le chargé de son programme de la Santé de la reproduction, Docteur AGBIGBI Yao. Il convient de souligner que selon le document soumis à étude et validation, notre pays devrait atteindre d'ici à l'horizon 2035 l'objectif de moins de 50 décès sur 100 000 naissances.

VLISCO:

Une nouvelle saison fleurie et pastel

Vlisco a lancé le 14 avril dernier, une nouvelle collection résolument tendance qui magnifie les femmes dynamiques grâce à une ode aux fleurs avec des couleurs poudrées. Dénommée « Bloom », cette collection, très féminine offre cinq nouvelles couleurs inédites pour une ligne épurée et dans l'air du temps.

Véritable pont entre des générations de femmes, Vlisco offre également des pagnes emblématiques revisités et de nouvelles créations qui s'adapteront à toutes les occasions qu'elles soient traditionnelles, familiales ou religieuses.

LA NOUVELLE COLLECTION DE VLISCO FAIT DÉJÀ

L'OBJET D'ADMIRATION:

« La collection est jolie avec des motifs fleuris et ça rappelle la fraîcheur. Une collection avec de belles couleurs vivantes qui mettent l'accent sur la féminité. Elle dégage un calme impressionnant! Elle va très bien aux femmes et aux jeunes femmes qui peuvent vraiment faire des tenues décontractées et de grandes occa-

sions », confiait Aimé Tenu, ambassadrice VLISCO Togo 2014. Elle a par la même occasion « invité les femmes et les jeunes filles à venir essayer cette nouvelle collection »

A une cliente de renchérir : « je trouve cette collection, sublime! Je la préfère aux précédentes, surtout les couleurs qui sont très gaies ».

Le fait pour Vlisco de lancer une collection essentiellement féminine en ce mois d'avril n'est pas un hasard.

« Cette collection cadre avec la période que nous vivons qui est une période des



femmes. Bientôt, mai et ce sera la fête des mères. C'est avec cette collection que nous allons la célébrer » affirmait Harmonie Houmey, responsable des boutiques Vlisco & Woodin.

Esso BADOU (stagiaire)

FÊTEZ PÂQUES AVEC VLISCO! Il convient de souligner que pour la fête de Pâques, Vlisco a organisé une promotion spéciale en constituant des lots de pagnes accompagnés d'une réduction.

Medias : Jean-Paul AGBOH AHOUELETE prend les rênes du CONAPP

E.B(stagiaire)

Le Conseil National des Patrons de Presse a tenu le 18 avril dernier à Lomé, son assemblée générale statutaire. A l'issue des travaux, un nouveau bureau de 10 membres a été élu pour les deux prochaines années. Il est présidé par Jean-Paul AGBOH AHOUELETE, directeur de publication du bimensuel Focus Infos qui succède ainsi à Jacques DJAKOUTI, qui a dirigé l'organisation pendant 7 ans.

L'Assemblée générale du CONAPP organisée vendredi dernier à la Maison de la Presse a été marquée par la présentation par le bureau sortant des rapports d'activité, moral et financier. Les débats qui s'en sont suivis, ont été par moments houleux, notamment sur la crédibilité des comptes présentés. Ils seront suivis de l'élection, à bulletin secret, d'un nouveau bureau composé de 10 membres.

Celui-ci aura deux ans pour mettre en œuvre sa feuille de route et faire franchir un nouveau cap à l'organisation. S'adressant à l'assemblée après son élection, le nouveau président a remercié ses prédécesseurs pour le travail abattu et pour avoir fait du

CONAPP, un interlocuteur crédible et incontournable des autorités ainsi que des différents partenaires, institutionnels ou privés, pour toutes les questions relatives à la presse. Il les a assurés vouloir poursuivre cette dynamique. Monsieur AGBOH AHOUELETE a déclaré inscrire son mandat dans une démarche inclusive et participative, tendant la main à tous les professionnels des médias. « Je suis convaincu que la réussite passe davantage par le collectif que par l'aventure solitaire » a-t-il affirmé. Avant de soutenir que « le pari d'une presse plurielle, diverse, libre, professionnelle et prospère est tenable. Je voudrais engager à tous les confrères et dirigeants d'entreprise de presse à le réussir ensemble, en nous accompagnant avec

détermination mais vigilance, au cours de notre mandat »

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Président : Jean Paul AGBOH AHOUELETE, directeur de publication du bimensuel Focus Infos ;

1er Vice-Président chargé de la presse écrite : Michel Yao TCHADJA, directeur de publication du journal Waraa les Vainqueurs ;

2è Vice-Président chargé des radios : Martin MBATOU, directeur de la radio « Zephyr » ;

3è Vice-Président chargé des télévisions : Arnel Kuassi JOHNSON de la chaîne de télévision LCF ;

Secrétaire général : Fabrice PETCHEZI, directeur de publication du journal « Le Libéral » ;

Secrétaire générale adjointe chargée de l'organisation : Ambroisine MEDEME, directrice de l'agence de presse Savoir News ;



Jean-Paul AGBOH, pdt CONAPP, 2ème à droite

Trésorier général : Eric JOHNSON, directeur de publication du journal « l'Union pour la Patrie » ;

Trésorier général adjoint chargé des projets : Robert DUHAMASHI, directeur de publication du journal La Lanterne ;

1e Conseiller chargé de la publicité, de l'éthique et de la déontologie : Raphaël TOMECAH, directeur de

publication du journal Nouvelle Expression ;

2è Conseiller chargé de la messagerie et des relations avec l'extérieur : Eugène BAMAZI, directeur de la radio Carrefour des Jeunes

Messieurs Germain POULI et Vivien TOMMY ont été désignés commissaires aux comptes.

Interview: Augustin Edoé Mensan ADJETE, Vice-président (démissionnaire) de la FTF

«Si nous constituons une véritable équipe, il faut que les autres puissent également participer de façon effective aux prises de décision. Et si cela n'est pas ainsi, je suis obligé de quitter»

La Fédération Togolaise de Football (FTF) déjà fragilisée par beaucoup de polémiques, vient encore d'être affaiblie par la démission de son vice-président, Augustin Edoé Mensan ADJETE, ceci à 7 mois de la fin de son mandat. La rédaction de Focus infos a donné la parole à l'intéressé pour savoir les raisons de cette démission.

Focus Infos : Quelles sont les raisons de votre démission ?

Augustin ADJETE : Je vous remercie. J'aimerais rebondir sur cette option qualitative pour redresser le football togolais. Ma vision était de rebâtir ce football en toute convivialité et fraternité. Nos statuts sont clairs, seul le président est responsable dans le bureau exécutif. Et vous ne pouvez que suivre son orientation jusqu'à la fin de son mandat. Si nous constituons une véritable équipe, il faut que les autres puissent également participer de façon effective aux prises de décision. Et si cela n'est pas ainsi, je suis obligé de quitter. J'ai compris que dans cette histoire, il faut penser à prendre le devant, drainer les gens vers la réalité, la transparence et la gouvernance éthique du football.

F.I. : Que reprochez-vous au président de la FTF ou au bureau exécutif ?

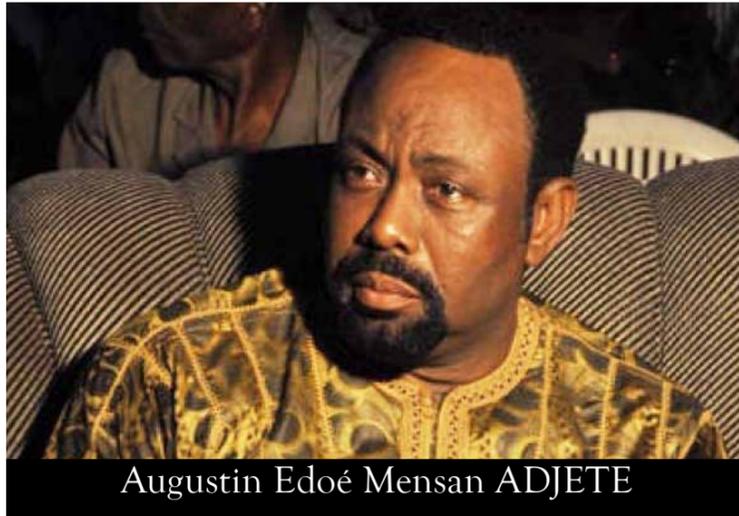
A.A. : Je ne veux reprocher quoique ce soit à qui que ce soit, sinon je risquerai de reprocher tant de choses à tous les acteurs et ce n'est pas là ma vision. Nos textes sont clairs et très sévères. Et quand tu es un peu plus près de ces statuts, il faut les mettre en pratique. Je dénonce seulement l'écart que je constitue constamment dans la pratique de tous les articles liés à ce document statutaire. Même s'il est dit clairement dans ce statut que c'est le président qui représente ce bureau devant toutes les institutions, cela ne voudrait pas dire que c'est le pré-

sident seul qui prend les décisions. Il faudrait qu'il y ait des assises et que nous prenions collégalement et unanimement les décisions. Mais tel n'est pas le cas. Pourtant à chaque fois que je rentre dans une équipe, je mets sur pied un budget prévisionnel, je joue mon rôle de comptable.

F.I. : Effectivement, quel rôle avez-vous pu jouer dans ce bureau ?

A.A. : Je transmettais à chaque occasion des documents au président, parce que depuis le temps de mon premier bureau, c'est moi qui remettais les documents de budget au trésorier national. Jusqu'à la préparation pour la CAN et la coupe du monde, je continuais par émettre ces budgets en toute transparence et c'est l'état togolais qui gérait ces budgets. C'est moi qui ai émis des rubriques et schémas d'organisation que personne ne connaissait avant. C'est une fierté conviviale pour moi de partager tout ceci. A un moment donné, je pouvais me dire que c'est bon, je peux laisser partir cette histoire de football mais je me suis ravisé en disant qu'il faut quand même qu'on puisse restituer tout ce que l'on a appris à ce sport.

Moi, je n'accuse pas les journalistes qui réagissent par moments. Du moment où, nous constituons un bureau, la contribution et critique devaient nous édifier. Malheureusement, quand nous proposons des programmes au président, il les met de côté et ne fait rien pour que la



Augustin Edoé Mensan ADJETE

gestion soit une gestion planifiée. Pour bien travailler, nous n'avons pas demandé un programme annuel, mais un semestriel, mais pas de satisfaction.

J'ai aussi demandé un trimestriel, mais je n'en ai pas trouvé. Alors j'ai fini par demander un programme mensuel, pour que les tâtonnements soient évités. Malheureusement, on n'en trouve pas. J'ai longtemps hésité mais je me suis finalement convaincu que ce n'est pas ce que je voulais pour le Togo. Je n'ai pas opté pas une telle gestion.

F.I. : Vous n'avez pas pu participer aux dernières réunions du mois de la FTF, comment cela s'explique ?

A.A. : J'ai fait suffisamment d'efforts non seulement pour mettre sur pied un calendrier cohérent pour que tout le monde puisse intégrer la cause de transparence, je ne sais en quoi la transparence générerait. Puisque la transparence donnera plus de fiabilité et de confiance mutuelle. D'abord, cela permettra que vous trouviez de nouveaux financements. C'est regret-

table de la part du président, qu'il a seulement observé que je ne participe pas aux réunions. A un moment donné je lui ai fait part par écrit de tous ce qu'il ne me convenait pas. En réponse, il m'a fait savoir qu'il a pris bonne note et que les choses vont s'améliorer. Mais ça n'a pas été le cas. Je ne les juge pas; ils ont fait ce qu'ils ont pu. Il fallait avoir aussi cette connaissance pratique autonome de la gestion et la fédération n'en dispose pas. C'est maintenant qu'on va tout faire pour recueillir ces genres de données et travailler sur les statistiques filables. Permettez qu'on puisse revoir les choses de manière qu'on puisse avoir des banques de données. A la fédération on n'en dispose pas et les journalistes en souffrent.

F.I. : Après votre démission à la FTF, à quoi doit-on s'attendre de votre part dans les prochains jours ?

A.A. : J'ai été très clair dans mon courrier, c'est-à-dire que d'une manière invariable ma détermination reste la même. Je dispose autour de moi d'une équipe très bonne, qui compte

rebâtir ce football et lui redonner sa vraie valeur; bien sûr avec le concours de tous les acteurs. C'est dans ce sens que je m'évertue, à restituer ce qui est professionnellement faisable. Je ne donne plus de tort à qui que ce soit. Il faut quand même que tout soit programmé. Après novembre, je remettrai un calendrier de la FTF programmé sur quatre ans au gouvernement. Tout ce qui concerne la fédération avec des diagrammes variables. Et nous allons les évaluer et les valider après. Rien n'empêche qu'il y ait des recadrages budgétaires et que les numéros verts que nous souhaitons tant pour la fédération soient transparents et que la population puisse disposer de toutes les données.

F.I. : Seriez-vous vraiment candidat à la prochaine élection de la FTF ?

A.A. : Evidemment, je ne le cache pas parce que ce travail est un devoir national qui m'interpelle. Je vais m'effacer et rebâtir l'administration de ce travail. Les gens ne sont pas arrivés à le faire parce qu'ils ne peuvent pas le faire. Cela parce qu'il faut avoir des formations et on est seulement trois au Togo à avoir reçu cette formation de stature standard de la FIFA. Avant, nous pensions que ce n'est pas nécessaire pour nous d'être au sommet avant que les choses ne marchent. Mais ces dégradations nous font voir que les têtes au sommet n'ont pas tort, puisqu'ils ne maîtrisent pas leurs statuts. Avec mon future équipe dirigeante, les journalistes sportifs de tous les organes peuvent, sans aucune distinction, venir régulièrement dans le hall informatif de la FTF pour se renseigner. Les journalistes vont être les premiers à être en contact avec les dossiers de la fédération.

K.T. (stagiaire)

Football:

Le championnat national de première division démarre le 03 mai prochain

Au cours d'une réunion présidée le 11 avril dernier par le Premier ministre, Arthème Ahoomey-zunu, la gestion du football togolais était évoquée. Les dirigeants de ce sport ont fini par trouver le consensus autour du nombre de club qui joueront le championnat de première division, saison 2014-2015.

Grâce à cette rencontre, les membres du bureau de la Fédération Togolaise de Football (FTF) et le ministre des Sports et des Loisirs, Mme Angèle Amouzou-Djaké ont convenu du démarrage

du championnat D1 avec 12 clubs. Le ballon va de nouveau rouler sur les terrains du pays dès le mois prochain. « Tout est fin prêt pour la reprise de la D1 puis de la D2 quelques jours après. Nous

invitons les présidents de clubs et de ligues à prendre toutes les mesures pour le démarrage effectif du championnat », a déclaré Gabriel Améyi à la sortie de la réunion.

Il faut noter que le président de l'organe dirigeant du football togolais qui était pour un championnat à 14 clubs, vient de s'aligner sur les défenseurs de la logique de 12 clubs.

Selon des correspondances du ministre des sports et loisirs, le choix de 12 clubs pour la D1 et de 24 pour la D2 conditionnerait le financement partiel du championnat par l'Etat.

Des sources proches du ministère des sports et de la FTF, 84 millions de FCFA seront décaissés cette semaine par l'Etat togolais à titre d'aide aux clubs qui joueront les championnats D1 et D2

saison 2014-2015; soit une enveloppe de 1 million par club pour les 24 clubs de la D2 et 5 millions pour chaque club de la première division.

Un championnat paisible, sans violence ni interruption scandaleuse, pour le bonheur du peuple togolais, tel a été le souhait exprimé par le Premier ministre.

Oneil Biatti:

« Je n'ai pas encore tout donné ! »

Artiste de la chanson togolaise, la sève nourricière musicale a commencé à couler dans les veines de ce jeune prodige dès son premier contact avec un instrument de musique (le piano) à l'âge de 7 ans. Oneil BIATTI, de son vrai nom DOUHADJI-COMBEY Kofi, a suivi une formation musicale à l'école « La Belle Mélodie » de Lomé. Après la sortie de son album « Sweet Wood » le 05 avril dernier il se livre aux lecteurs de Focus Infos

Focus Infos : Oneil Biatti et la musique, quelle histoire?

Oneil Biatti : Bien que je me sois forgé un talent d'interprète à travers plusieurs prestations dans des sorties culturelles depuis le cours primaire, j'intégrai réellement le monde musical togolais en 2006 d'abord sous le nom de « O'Neill dd » avec un premier single intitulé « Sexy B » qui était un reggaeton doté d'un Clip vidéo qui me révéla au grand public.

F.I : De quels thèmes traitent tes chansons ?

O.B: L'ensemble des titres véhicule plusieurs messages ayant trait à la société, à l'amour, la foi, et aux rapports inter humains.

F.I : Un regard sur ta carrière; qu'est-ce qui a marché et qu'est-ce qui peut être amélioré ?

O.B : J'ai eu droit à des ovations et à beaucoup de compliments pour la qualité et le degré de professionnalisme de ma musique. Pour un premier album, le travail a été très soigné et le résultat très satisfaisant. Cependant, la perfection n'est pas humaine; aussi personnellement, je suis persuadé que vocalement, je n'ai pas encore tout donné. Donc je m'attèle à maîtriser et à jouer de manière excellente mon premier instrument, ma voix.

F.I : Tu as lancé le 05 avril dernier ton premier album intitulé « Sweet Wood » ; aujourd'hui quel est le bilan ?

O.B : Sweet Wood séduit un grand nombre de professionnels de la musique mais aussi énormément les mélomanes. Beaucoup de personnes se retrouvent dans les messages et



Oneil BIATTI

plusieurs personnes m'ont confié que les mélodies sont exceptionnellement envoûtantes.

Quant à la vente des disques, il est trop tôt pour se prononcer... néanmoins il est à noter que la demande est croissante et plusieurs centaines sont déjà vendues.

F.I : Oneil Biatti et les autres artistes !

O.B : J'ai de très bonnes relations avec mes confrères artistes, et j'ai eu à collaborer avec plusieurs à l'instar de: Sir T, Charl'Ozzo, Marie (France) pour ne citer que ceux-là. Par ailleurs

Wilfried ADEGNIKA

plusieurs projets de collaboration sont déjà dans les tiroirs.

F.I : Des projets à court et à moyen terme ?

O.B : Je viens de lancer mon premier album et mon objectif immédiat est de le faire connaître. J'ai des projets de scènes, mais je me focalise sur la promotion d'abord locale et ensuite sur le plans régional puis mondial: Faire connaître Sweet Wood partout dans le monde, le reste suivra naturellement.

F.I : Un coup de gueule et ou un coup de cœur!

O.B : Cessons de médire sur notre propre pays et travaillons pour améliorer les choses au lieu de passer notre vie à dire «ça ce n'est pas possible au Togo». On n'aime pas sa patrie parce qu'elle est grande mais on l'aime parce qu'elle est à soi.

Je fais un coucou à Adjo'a Sika pour sa musique que j'aime beaucoup et l'encourage à persévérer quoi qu'il arrive.

3ème Journée mondiale de l'art L'événement célébré à Lomé

Wilfried ADEGNIKA

Vivre de son art au Togo : enjeux et défis, c'est le thème d'une table-ronde organisée dans le cadre de la 3ème Journée mondiale de l'Art au Togo, le 15 avril dernier au Centre culturel Filbleu-Aréma à Lomé. Initiative de l'association « Communication et Développement Intégral » (CDI-Togo) en collaboration avec ses partenaires, cette rencontre a réuni une vingtaine d'artistes et promoteurs culturels.

La rencontre a effectivement démarré par une brève communication présentée par M. Jean Kantchébé, enseignant et auteur, président de l'association «Escale des Ecritures». Celui-ci a d'abord relevé les obstacles qui entravent le travail des artistes avant de lancer le débat.

La rencontre a connu la participation de M. Hubert Arouna, chef division des arts de la scène, un département du ministère de la communication, de la culture, des arts et de la formation civique. Cet administrateur culturel a salué l'initiative de cette rencontre de réflexion autour du travail des artistes togolais.

Au cours des échanges, M. Matthieu Gardon-Mollard, conseiller technique auprès du ministère togolais en charge des arts et de la culture, a noté que « le fond du problème du secteur des arts et de la culture au Togo est le déficit éducatif ». Il a indiqué que l'inter-

et d'œuvrer avec abnégation, afin de produire des œuvres originales et de qualité. Il a été ajouté que l'artiste se doit de planifier sa carrière et de veiller à sa promotion.

La Journée mondiale de l'art a été célébrée pour la première fois le 15 avril 2012 à l'initiative de l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP), en anglais « International Association of Art (IAA) », sous

l'égide de l'UNESCO. Au Togo, cette Journée a été célébrée pour la première fois en 2013 par l'association CDI-Togo et le Centre Ilérama qui ont organisé une conférence-débat sur le thème : « Les artistes et les assurances ».

L'édition 2014 de la Journée mondiale de l'art au Togo est organisée par l'association Communication et Développement Intégral en partenariat avec Arterial Network-Togo, Escales des Ecritures, le Centre Togolais de l'Institut International de Théâtre, le Centre culturel Filbleu-Aréma et le Centre Ilérama.



Vue partielle du public présent à la journée mondiale de l'art au Togo

Journée Mondiale de la Liberté de la Presse

DES MEDIAS 2014

en partenariat avec

Présentent la grande soirée de défilé de mode des journalistes du Togo

Hôtel EDA OBA Lomé
Samedi 3 mai 2014 à 19h30
Billet : 3 000 FCFA
Réservations : 5 000 FCFA
Infoline : 97 66 36 39
93 07 21 11 - 22 36 85 07

moovlove

Nos offres pour emballer vos coeurs !



La St Valentin est l'occasion rêvée pour une séduction à la hauteur de votre passion. Quoi de mieux qu'un téléphone Moov pour adresser votre flamme à l'être aimé ? Vous trouverez votre choix avec nos packs de 4 500 F à 95 000 F. Rendez vous vite dans nos agences et points de vente.

Soyez Moov, soyez Love !

Offre spéciale

**HUAWEI G3621L
(Double SIM)**

11 900 F CFA

+
5 000 F de crédit
offert vers
Moov



BlackBerry 9220

95 000 F CFA

+
2 mois d'abonnement
BlackBerry
offert



Alcatel OT 217D

10 000 F CFA

+
1 Kit
de connexion

Alcatel OT 232

9 500 F CFA

+
1 Kit
de connexion



HUAWEI G1 101

4 500 F CFA

+
1 Kit
de connexion



Alcatel OT 132

8 900 F CFA

+
1 Kit
de connexion



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat

Le Vrai, L'Original

Depuis 1846, nous créons des pagnes exclusifs qui ont marqué de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de *Hollandais*. À ce jour, nous sommes toujours la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais.

Pour découvrir la nouvelle collection *Bloom*, rendez-vous dans votre point de vente le plus proche et visitez notre page www.vlisco.com.



VLISCO

SINCE 1846